

FRANCE ET ETATS-UNIS : UN REBOND DE LA RELATION ECONOMIQUE EN 2021

Mars 2022

La France et les États-Unis entretiennent des liens économiques très forts et mutuellement bénéfiques. Après une décennie de croissance ininterrompue des échanges commerciaux bilatéraux, la crise sanitaire et économique a considérablement affecté le volume de biens et services échangés en 2020. L'année 2021 marque un rebond des flux bilatéraux, portés par une reprise économique vigoureuse et par les plans de soutien et d'investissement déployés dans les deux économies.

UNE RELATION ECONOMIQUE DENSE

1. Les échanges de biens et services entre la France et les États-Unis s'élevaient à 115,3 Mds USD en 2021, en hausse de 16,4 % par rapport à 2020. D'après les données du *US Bureau of economic Analysis* (BEA), ces échanges se répartissaient à hauteur de **80,3 Mds USD pour les biens et 35 Mds USD pour les services**. Ce rebond confirme une reprise notable des flux commerciaux après une année 2020 difficile (-40% en valeur versus 2019), sans toutefois atteindre leur niveau d'avant-pandémie (139 milliards USD en 2019).

2. En 2021, la France était la 5^{ème} destination des exportations américaines de biens et le 4^{ème} partenaire commercial des États-Unis en Europe (source : US Census). L'excédent commercial de la France¹ avec les États-Unis atteignait, selon les données américaines, un total de 21 Md USD en 2021, avec une balance positive dans les biens (+ 20 Mds USD) et les services (+1,4 milliards USD). Concernant les biens, l'excédent commercial de la France s'explique principalement par un solde positif dans les produits de l'industrie agroalimentaire (+7,4 Md USD), les biens d'équipements de transport (+ 4,2 Md USD), la chimie (3,4 Md USD) et l'industrie pharmaceutique (+1,2 Md USD) et dans la métallurgie (+1,2 Md USD).

3. Les équipements de transport (11,8 Md USD d'exportations françaises en 2021 vers les États-Unis), les produits agricoles et agroalimentaires (7,5 Md USD) et l'industrie chimique (5,6 Md USD) représentent en cumulé la moitié des exportations de biens de la France vers les États-Unis. Pour autant, les échanges entre les deux pays concernent tous types

de biens et services, reflétant le caractère très diversifié des liens entre les deux économies. D'après les données 2021 du BEA, les États-Unis présentent un solde positif dans certains produits comme les échanges d'hydrocarbures naturels (3,5 Mds USD), et les équipements mécaniques, électriques, électroniques et informatiques (+400 MUSD).

4. Tous les États américains contribuent à la relation économique bilatérale, avec des disparités reflétant le poids économique et la spécialisation sectorielle de chaque territoire. Ainsi, **le Texas est le premier exportateur de biens vers la France** (5,2 milliards USD en 2021), principalement dû à ses exportations de produits énergétiques, suivi par la Californie (2,2 milliards USD), l'Etat de New York (2 milliards USD) et le Kentucky (1,9 milliards USD) du fait notamment du poids des exportations d'équipements de transport de ces Etats. Par ailleurs, **l'État de New York (7,6 milliards USD), du New Jersey (5 milliards USD) et la Californie (4,2 milliards USD) sont les trois principaux importateurs de biens en provenance de France**. Réciproquement, plus de la moitié des investissements américains sont localisés dans trois régions : Île-de-France (31 % des projets), Occitanie (11 %) et Auvergne-Rhône-Alpes (10 %).

LES INVESTISSEMENTS CROISES SOUTIENNENT LA CROISSANCE ET L'EMPLOI

5. Les investissements directs réciproques forment un élément majeur de la relation économique bilatérale. Selon le BEA, en 2020 (*données les plus récentes disponibles*), les stocks d'investissements directs à l'étranger (IDE) français aux États-Unis représentaient **315 Mds USD (soit 6,8% du total des IDE entrant aux États-Unis)**. Le stock d'IDE français a augmenté de 6,5% en un an. Les IDE américains en France totalisaient 91,1 Mds USD, soit une augmentation de 3% en glissement annuel. **La France a renforcé sa place en tant qu'investisseur de premier plan aux États-Unis, et occupe le 5^{ème} rang (+1 versus 2019).** La forte présence française est confirmée par l'analyse des données de flux d'IDE, **les nouveaux investissements français vers les États-Unis s'élevant en 2020 à 14 Mds USD (soit 9,2% des nouveaux investissements mondiaux en direction des États-Unis)**. Réciproquement, les États-Unis sont la première source d'investissements

étrangers en France en 2019, avec 133 milliards USD de stock (données par pays d'origine ultime, source Banque de France). En 2020, les Etats-Unis représentaient 17% des nouveaux projets d'investissements et plus de 10 100 nouveaux emplois directs créés (Business France).

Tableau : Les IDE aux Etats-Unis, en Mds USD

	<i>Stocks</i>	<i>dont industrie manufacturière</i>
<i>Japon</i>	645	286
<i>Canada</i>	570	72,5
<i>Allemagne</i>	564	135
<i>Royaume-Uni</i>	481	176,3
France	315	136,5
<i>Irlande</i>	296	76,1

Source: U.S. BEA, 2020, par pays de l'investisseur ultime (données sur l'industrie manufacturière sur la base des coûts historiques)

6. Les IDE croisés soutiennent un nombre important d'emplois. Les filiales des entreprises françaises employaient 779 900 personnes aux Etats-Unis selon les statistiques du BEA (2019, dernières données disponibles), ce qui place la France au rang de 5^{ème} source étrangère d'emplois directs créés aux Etats-Unis. En 2019, les nouveaux IDE en provenance de France ont créé ou maintenu 19 500 emplois aux Etats-Unis. Réciproquement, **plus de 4 400 entreprises américaines employaient environ 583 000 salariés en France en 2019**, soit la première source étrangère d'emplois en France (BEA). Les entreprises américaines investissent en premier lieu dans des activités de production, de centres de décision et de services aux entreprises.

Tableau : les emplois associés aux IDE aux Etats-Unis

	<i>Emplois aux Etats-Unis (milliers)</i>	<i>... dont industrie manufacturière</i>
<i>Royaume-Uni</i>	1 286,9	265,5
<i>Japon</i>	1038,7	538,8
<i>Canada</i>	984,9	164,5
<i>Allemagne</i>	865,4	310,9
France	780	240,3

Source: U.S. BEA, 2019, par pays de l'investisseur ultime

7. Le secteur manufacturier est le principal bénéficiaire des IDE français aux États-Unis.

Tous les secteurs bénéficient des investissements croisés. En 2020, **le secteur industriel pèse à lui seul près de 44% des IDE français aux États-Unis**, qui sont à l'origine de 240 300 emplois directs (2019). Réciproquement, les Etats-Unis créent 198 700 emplois manufacturiers en France.

8. Les implantations locales d'entreprises françaises et américaines jouent un rôle clé dans les exportations des deux pays.

Les filiales françaises aux États-Unis exportent chaque année près de **26 Mds USD de biens depuis le sol américain vers des pays tiers** (source : BEA 2019). Réciproquement, les entreprises américaines présentes en France bénéficient d'un accès privilégié aux marchés européen et africain.

UNE RELATION TOURNEE VERS L'INNOVATION

9. La R&D est au cœur de nos relations économiques.

Les entreprises américaines sont la première source de dépenses de R&D étrangère en France avec 1,7 Mds USD d'investissement (+6% en glissement annuel) (source : MESRI-SIES, 2021). En 2021, plus d'un tiers des emplois créés ou maintenus en R&D et ingénierie sont d'origine américaine (source : Business France). Réciproquement, les entreprises françaises ont financé la R&D américaine à hauteur de 4,5 Mds USD en 2019, soit 6,3 % de la R&D étrangère aux États-Unis (BEA).

10. Des échanges économiques très intenses dans les domaines de pointe.

Les entreprises françaises sont historiquement très présentes aux États-Unis dans les domaines de haute technologie, liés notamment à la défense, à la sécurité, à la santé et à la biométrie. En outre, les Etats-Unis comptent 10 communautés French Tech, soit 16% du total des communautés internationales. Selon la Chambre de Commerce américaine en France, en 2022, 81% des investisseurs américains considèrent favorablement ou très favorablement l'écosystème d'innovation français.

¹*Selon les Douanes françaises, en 2021, l'excédent commercial de la France avec les Etats-Unis (biens uniquement) est de 2,2 milliards euros. Voir l'annexe méthodologique du [rapport économique bilatéral](#) pour plus d'explications.*

Copyright

Tous droits de reproduction réservés, sauf autorisation expresse du Service Économique Régional des Etats-Unis.

Clause de non-responsabilité

Le Service Économique s'efforce de diffuser des informations exactes et à jour, et corrigera, dans la mesure du possible, les erreurs qui lui seront signalées. Toutefois, il ne peut en aucun cas être tenu responsable de l'utilisation et de l'interprétation de l'information contenue dans cette publication. Ce document a été élaboré sous la responsabilité de la direction générale du Trésor et ne reflète pas nécessairement la position du ministère de l'Économie et des Finances.

Editeur :

Service Economique Régional des Etats-Unis
Ambassade de France aux Etats-Unis
4101 Reservoir Road, Washington, DC 20007
www.frenchtreasuryintheus.org

Directeur de la publication : Antonin Aviat

Rédigé par : Jérémie Lauer-Stumm

Revu par : S. Lemoyne de Forges